



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

18510

A. LEJEUNE
2 place des Reflets
92400 COURBEVOIE

Business Office Dr. Cisse, ICT/11/017

**RAPPORT SUR LA MISE A JOUR DU FICHIER
INPRIS CONCERNANT LES PROJETS
D'INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS EN COTE D'IVOIRE**

Rapport rédigé en tant
que consultant de l'ONUDI
(Contrat n°21/9/0 1004 du
8 Décembre 1989).

7/4

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Chapitre I Mission en Côte d'Ivoire.

I1 - Collecte des informations.

I2 - Propositions pour la mise à jour au fichier INPRIS.

Chapitre II Suivi de la mission à Vienne et en France.

Chapitre III Conclusions.

INTRODUCTION

La mission que j'ai effectuée en Côte d'Ivoire du 8 au 23 Janvier 1990, avait pour objet le suivi des projets que la Division de l'Investissement Industriel (DII) avait identifiés et/ou promus pour des promoteurs des secteurs privés et publics de la Côte d'Ivoire, et la mise à jour du fichier projets, pour la Côte d'Ivoire, de la base de données INPRIS (système et information pour la promotion des investissements).

Lors d'un séjour à Vienne, du 19 au 22 Décembre 1989, j'ai reçu de Mmes Elisabeth HENIN et Pamela MELA de la DII les instructions nécessaires pour l'exécution de cette mission ainsi que les informations disponibles relatives aux projets d'investissement à suivre en Côte d'Ivoire. A cette occasion, il m'a été remis 27 projets d'investissement ayant fait l'objet d'une promotion par l'ONUDI, lors des forums d'investisseurs tenus à Dakar en 1982, 1984 et 1986. La liste de ces projets, avait été communiquée dès le 15 Novembre 1989 au PNUD, à Abidjan, à l'attention du Directeur Régional de l'ONUDI, M. HUGUES Olivier et de M. LUNGAARD, expert de l'ONUDI, coordinateur des études liées à la mise en oeuvre du schéma directeur du développement industriel de la Côte d'Ivoire.

Cette transmission avait pour objectif d'assurer une bonne coordination entre les actions menées parallèlement en Côte d'Ivoire, dans le domaine de l'identification des projets d'investissement, par deux départements de l'ONUDI : le service de planification industrielle et le DII et d'éviter, que des promoteurs privés déjà sollicités dans le cadre des études menées par l'équipe de M. LUNGAARD, soient à nouveau mis à contribution lors de l'exécution de ma propre mission.

A priori, le risque de double emploi n'était pas négligeable puisque parmi les projets dont je devais évaluer le suivi, certains relevaient des filières prioritaires du Schéma Directeur étudiées par l'équipe de M. LUNGAARD. Ce dernier se trouvant à Vienne en Décembre lors de mon passage, j'ai pu le rencontrer et, à cette occasion, il a bien voulu m'assurer de son assistance pendant mon séjour à Abidjan.

* *
*

I - MISSION EN COTE D'IVOIRE

II Collecte des informations

Malgré l'heure matinale, 5 heures du matin, j'ai été accueilli à l'aéroport d'Abidjan le 9 Janvier, par un représentant du PNUD et conduit à l'Hôtel Ibis Plateau où une chambre m'avait été réservée.

Dans la matinée, j'ai rencontré au bureau du PNUD Mr. OLIVIER, avec lequel je me suis entretenu de l'objet de ma mission et des contacts que je devais prendre pour la mener à bien. Mr. H. OLIVIER m'a fait ensuite rencontrer le Représentant Résident du PNUD, Mr. Elias CACOURIS ainsi que Mme Hilz WARD, responsable du programme de coopération Technique. Mr. E. CACOURIS a fait état des initiatives prises par le PNUD en Côte d'Ivoire pour la promotion d'une politique nationale d'incitation au développement du Secteur Privé. Il a été en particulier fait référence au séminaire national sur le rôle du Secteur Privé dans le développement économique de la Côte d'Ivoire, qui s'est tenu à Abidjan, les 9 et 10 Janvier 1989.

Le but recherché par le PNUD, avec l'organisation de ce séminaire, a été de provoquer l'amorce d'un dialogue continu entre l'Administration Publique et les Opérateurs économiques, pour créer un environnement économique réglementaire, apte à susciter une densification des activités économiques.

Au cours de l'entretien avec Mme Hilz WARD, il m'a été indiqué que le PNUD se trouvait dans l'impossibilité de prendre en considération tout nouveau projet de l'ONUDI, au titre du quatrième cycle de programmation 1987-1991 et que dès maintenant les ressources disponibles étaient insuffisantes pour faire face aux dépenses programmées jusqu'en fin 1991 dans les projets uéjà approuvés.

Le dernier projet ONUDI retenu par le PNUD, au titre du 4ème CIP de Côte d'Ivoire, concerne l'établissement d'un plan directeur pour l'équipement du secteur vivrier en technologie villageoise, d'un montant de 200.000 \$ et dont Mr. H. OLIVIER a été l'un des promoteurs.

Après les entretiens au siège du PNUD, la première personne rencontrée a été M. LUNGAARD, puisqu'il s'agissait d'éviter les interférences entre mes enquêtes et les activités de son équipe d'experts et de Consultants.

Avec la participation de Mr. H. OLIVIER, une réunion de travail a eu lieu le 10 Janvier dans les bureaux de Mr. LUNGAARD, au cours de laquelle il a été procédé à un premier examen des 27 fiches de projet et à leur classement, suivant les caractéristiques des promoteurs initiaux :

A) Six projets dont le promoteur appartenait au secteur Public Ivoirien :

<u>Objet :</u>	<u>N° du projet :</u>	<u>Promoteur :</u>
Usine de contre-plaqué.	IVC 016 V 82 08	Ministère du Plan.
Production de soude caustique et d'acide chlorhydrique.	IVC 028 V 84 05	Minis. de l'Industrie.
Récupération des huiles usagées.	IVC 024 V 84 05	" "
Chaîne de froid et fumoirs pour poissons.	IVC 025 V 84 05	" "
Maintenance et réparation des équipements frigorifiques.	IVC 026 V 84 05	" "
Transformation de noix de Karité.	IVC 019 V 84 05	CAPEN.

B) Six projets dont le promoteur appartenait au secteur parapublic ivoirien :

Déshydratation d'attieke.	IVC 015 V 84 05	I 2 T (1).
Farine de manioc.	IVC 020 V 84 05	" "
Semoule de manioc.	IVC 021 V 84 05	" "
Transformation du manioc.	IVC 027 V 84 05	" "
Farine de manioc.	IVC 028 V 84 05	" "
Valorisation des parches de café.	IVC 040 V 86 05	EECI (2).

C) Deux projets dont le promoteur appartenait au secteur parapublic Français :

Transformation du bois.	IVC 030 V 86 06	CCCE/Proparco.
Fabrique de pompes, moulins à céréales et décortiqueuses à café.	IVC 039 V 86 06	CCCE/Proparco.

D) Treize projets dont le promoteur appartenait au secteur privé :

Transformation des fruits et légumes.	IVC 017 V 84 05	Mr. SAVANE VASSIRIKI.
Transformation de la banane.	IVC 018 V 84 05	SIBANA. Mr. KARITE.

(1) I2T : Société Ivoirienne de Technologie Tropicale.

(2) EECI : Energie Electrique de Côte d'Ivoire.

Fabrique de gari Tapioca et Amidon.	IVC 022 V 84 05	Mr. BITOUZET.
Fabrique de jus de canne à sucre.	IVC 029 V 84 05	SIPROF. Mr. KAKOU
Transformation du papier.	IVC 031 V 86 05	PACI. Mr. DIABATE KZAMOKO.
Usine d'engrais organiques.	IVC 032 V 82 08	SI PAGRI.
Produits pharmaceutiques.	IVC 033 V 86 05	Mr. DOUZOUA.
Encres d'imprimerie.	IVC 034 V 86 05	SIEV. Mr. YOUSOUF.
Régénération d'huiles usagées.	IVC 035 V 86 05	Synergie SA.
Fabrication d'appareils sanitaires.	IVC 03 V 86 05	Mr. MAES.
Usine de chromage.	IVC 03 V 86 05	Mr. LARGE.
Laboratoire d'analyse de moteur.	IVC 038 V 86 05	Synergie SA.
Scierie.	IVC 041 V 86 05	Mr. ONAMIEN KOWAN.

En résumé 14 projets d'origine publique et parapublique et 13 projets initiés par le secteur privé.

Pour chacune des catégories de projets les contacts à établir ont été identifiés et MM. OLIVIER et LUNGAARD ont bien voulu se charger de me présenter aux organismes publics et parapublics qui avaient dû, à un moment ou à un autre, intervenir dans la vie de ces projets : Ministère de l'Industrie, SAPID, CAPEN, APDF, CCCE/Proparco, I2T, Chambre de Commerce et d'Industrie, Energie électrique de Côte d'Ivoire.

Il ne me paraît pas nécessaire de faire un compte rendu détaillé des entretiens avec la SAPID, la CAPEN et l'APDF, tous organismes bien connus de l'ONUDI, puisque l'essentiel de la conversation a consisté chaque fois dans les commentaires du responsable de l'organisme visité sur la liste des 27 projets.

Ayant été amené à constater la concordance et la complémentarité des informations données par ces trois organismes sur un nombre important de projets, j'ai estimé qu'il fallait mieux en faire état, projet par projet, lors de la partie du rapport concernant mes propositions pour la mise à jour du fichier INPRIS. Il en sera de même pour les informations recueillies auprès de la I2T, de la CCCE/Proparco et de l'énergie électrique de Côte d'Ivoire.

En ce qui concerne les promoteurs privés, il avait été entendu avec Mr. LUNGAARD, que je prendrais directement contact avec ceux qui lui étaient inconnus et donc non concernés par les filières prioritaires. Après avoir consulté les fiches de projet les concernant et noté les numéros de téléphone qui figuraient, je me suis attaché à établir un premier contact téléphonique. Il s'est avéré que dans la quasi totalité des cas, la ligne demandée n'était plus en service et si par exception, il y avait une réponse, mon correspondant n'avait aucun rapport avec le promoteur ou la société mentionnée sur les fiches.

Une recherche plus approfondie dans les fichiers et répertoires des Chambres de Commerce et de l'Industrie n'a donné aucun résultat. Comme par ailleurs, les projets des promoteurs privés non actuellement localisables étaient donnés comme abandonnés par certains des organismes officiels rencontrés, il sera proposé leur retrait au fichier INPRIS dans le paragraphe suivant.

I2 Propositions pour la mise à jour du fichier INPRIS :

a) Propositions de retrait du fichier

- Promoteurs privés non identifiés

Projet n° 041. Réhabilitation d'une scierie.

Le promoteur, Monsieur Ghamien Konan n'habite plus à l'adresse indiquée et le projet est inconnu du CAPEN et de l'APDF. Il n'est d'ailleurs plus d'actualité, seules les 2ème et 3ème transformations du bois sont encouragées par les autorités ivoiriennes.

Projet n° 017. Transformation des fruits et légumes.

Le promoteur Monsieur Savane Vassiriki n'a pu être localisé mais son projet de réhabilitation d'une usine de concentré de tomate n'est pas inconnu des diverses instances ivoiriennes. L'APDF a fait en 1987 une étude aboutissant à la conclusion qu'il est préférable de bâtir une usine neuve. Depuis, le domaine de SINEMATIALI est à l'abandon et le Fonds d'aide remboursable du gouvernement français (FER) a financé en 1988 des études pour sa reconversion sous l'égide du ministère ivoirien de l'Agriculture.

- Promoteurs privés ayant abandonné leurs projets

Projet n° 022. Fabrique de gari, tapioca et amidon.

Le promoteur, Mons Bitouzet est rentré en France. La fabrication et la commercialisation de l'amidon se heurteraient à un marché local trop étroit. Quant à la fabrication industrielle d'attieke, elle doit affronter deux obstacles à son développement : le goût des consommateurs pour l'attieke traditionnelle et leur faible pouvoir d'achat.

Projet n° 036. Fabrication d'appareils sanitaires.

Il s'agissait de la fabrication d'appareils sanitaires à partir de marbre reconstitué. Le promoteur Monsieur Maes n'a pas poursuivi cette fabrication par suite de l'usure prématurée des produits issus du procédé.

Projet n° 037. Usine de chromage.

Le promoteur Monsieur Large n'a pu donné suite à son projet car la totalité des matières premières (sels, acides métalliques) devaient être importées tandis que les besoins en énergie électrique étaient importants.

Projet n° 033. Fabrication de produits pharmaceutiques.

Les promoteurs ivoiriens ont abandonné leur projet à la suite de la mise en service à Abidjan d'une usine de fabrication de spécialités pharmaceutiques avec l'assistance de capitaux étrangers : la CIPHAM

Il n'y aurait en effet pas de place pour une deuxième unité de fabrication de produits secs. Suite à une intervention du FER sont en cours d'étude des projets de commercialisation de cosmétiques et de solutions intraveineuses.

Projet n° 035. Régénération d'huiles usagées.

Projet n° 038. Laboratoire d'analyse d'huile de moteur.

Les deux projets avaient pour promoteur le groupement Synergie SA qui à l'origine avait réuni de jeunes cadres africains désireux de participer financièrement à la promotion de projets industriels ivoiriens à l'étranger. La gestion aventureuse du Président de Synergie a conduit le groupement à suspendre son activité et à renoncer à la réalisation des projets 035 et 038. A noter que le projet 035 de régénération d'huiles usagées a fait l'objet de nombreuses études du CAPEN et de l'APDF concluant à l'absence de rentabilité à défaut d'une réglementation contraignante sur la récupération des huiles usagées.

Par contre le projet 038, abandonné par Synergie SA, a été repris avec le même partenaire technique par un groupement de promoteurs, animé par Monsieur Rossignol, sous la dénomination "Laboratoire d'analyse d'huile de moteur pour une maintenance préventive". Ce dernier projet qui en cours d'exécution, a bénéficié de deux interventions du FER.

Promoteur privé ayant abandonné leur projet mais ayant créé une entreprise dans un domaine différent.

Projet n° 032. Usine d'engrais organiques.

Il s'agit de Monsieur Djenika qui grâce à l'assistance de l'APDF a monté une petite usine de conditionnement de crevettes qui est opérationnelle depuis le début de 1988.

Récapitulation : neuf projets en provenance du secteur privé sont proposés pour être retirés du fichier INPRIS.

* *
*

Promoteurs publics et para publics ayant abandonné leurs projets.

- Ministère de l'Industrie et du Plan

Il s'agit de projets, initiés entre 1982 et 1984 par la Direction de l'orientation industrielle du ministère de l'Industrie, qui n'a pas réussi par la suite à susciter une participation effective de promoteurs privés. Ces projets ont été abandonnés lorsque l'Administration ivoirienne a amorcé le désengagement progressif de l'Etat dans les secteurs productifs de l'Economie.

Sont concernés les projets suivants :

Projet n° 016. Fabrication de contreplaqué

Projet n° 023. Fabrication de soude caustique et d'acide chlorhydrique.

Projet n° 024. Récupération des huiles usagées.

Projet n° 025. Chaîne de froid et fumoirs pour poissons.

Projet n° 026. Maintenance et réparation d'équipements frigorifiques.

- CAPEN

Projet n° 018. Transformation de noix de Karité.

Le projet a été abandonné suite au désistement du promoteur devant les difficultés d'approvisionnement en noix de Karité d'une unité industrielle sur dimensionnée.

- Société Ivoirienne de Technologie Tropicale (I2T)

I2T, société d'économie mixte, apparaît comme promoteur dans les cinq projets suivants :

- 015 : Déshydratation de l'attieke
- 020 : Farine de manioc (panification)
- 021 : Semoule de manioc
- 027 : Fabrication de couscous précuit
- 028 : Farine de cassava

Tous ces projets dont certains font double emploi, sont liés au traitement du manioc ; d'après mes interlocuteurs d'I2T, c'est par erreur que ces projets ont été proposés à une promotion de l'ONUDI.

En effet, I2T a depuis plusieurs années construit à Toumodi une usine pilote d'une capacité de 12 tonnes/jour de manioc qui fabrique et commercialise divers sous-produits du manioc. I2T a cherché sans succès au cours de ces dernières années à vendre des usines similaires dans les pays producteurs de manioc. Depuis un an, I2T s'est doté d'une direction commerciale qui a pour tâche de valoriser les travaux de recherche et de mise au point de technologies concernant le traitement semi industriel du manioc, du maïs, de la noix de coco et des oléagineux. A ce stade, l'I2T attend en priorité l'assistance technique de l'ONUDI (voir chapitre II).

- CCCE - PROPARCO

Projet n° 030. Transformation du bois.

C'est tout à fait exceptionnel que la PROPARCO apparaisse comme un promoteur d'un projet ou d'une idée de projet puisque

statutairement cette filiale de la Caisse Centrale de Coopération Economique ne prend qu'une participation provisoire dans le capital d'une société existante ou en cours de création. Il s'agit en l'occurrence d'une initiative d'un agent de la Proparco qui n'a pas été suivi d'effets après son départ d'Abidjan.

Par contre, le projet n° 039. Fabrique de pompes, moulins à céréales et décortiqueuses à café - a bien été réalisé par une société "Abidjan industrie" dans laquelle la Proparco avait à l'origine une participation au capital. Cette entreprise a fait faillite et ses activités ont été reprises par une nouvelle société créée avec l'apport de capitaux belges.

Récapitulation : Treize projets en provenance du secteur public et d'organismes para publics sont proposés pour être retirés du fichier INPRIS.

b) Propositions de maintien dans le fichier INPRIS

- Projets du secteur privé en cours de réalisation avec le concours de l'APDF

Il s'agit de quatre projets dont les promoteurs privés initiaux n'ont pas changé et qui ont confié à l'APDF le soin de les aider à reformuler leurs projets.

Projet n° 018. Transformation de la banane.

Ce projet a été remanié avec l'inclusion de nouveaux sous-produits commercialisables issus de la transformation de la banane. L'APDF qui a une excellente opinion sur le promoteur a effectué une étude de faisabilité concluant au caractère compétitif du projet. Le partenaire technique ayant été trouvé (Marie Brizard) l'APDF aide le promoteur dans la recherche d'un financement.

Projet n° 029. Fabrication de jus de canne à sucre.

Le promoteur a déjà réalisé une installation de caractère artisanale. Le passage à une production industrielle a fait l'objet de diverses études financées par le FER. Le ministère Ivoirien du Commerce fait actuellement procéder à une étude de faisabilité. Si les conclusions de cette dernière étude sont satisfaisantes, l'APDF participera à la recherche du financement.

Projet n° 031. Transformation du papier.

Le projet initial qui consistait à utiliser les chutes de rouleaux de papier pour confectionner des ramettes a été abandonné. Le promoteur après s'être intéressé à la création d'une unité de recyclage de papier a orienté son projet vers la fabrication de papiers à usages informatiques.

Le FER est intervenu pour le financement de diverses études techniques. L'APDF qui a réalisé une étude de marché positive, doit signer prochainement un protocole d'accord avec le promoteur qui lui paraît digne de confiance.

Projet n° 034. Fabrication d'encres d'imprimerie et encres pour l'impression de tissus et de vernis.

Le promoteur, Monsieur Youssouf Sylla a dû abandonné son projet initial faute de fonds propres. Avec l'assistance de l'APDF, le projet a été remanié et un accord d'association est en cours de négociation avec un autre promoteur qui désire entreprendre la fabrication de colles industrielles.

Il se trouve que les équipements nécessaires à la production d'encres et de colles sont identiques et peuvent donc être acquis par les deux promoteurs à frais partagés. L'APDF a déjà trouvé le partenaire technique en la personne d'un groupe britannique et le montage financier est sur le point d'être réalisé.

* *

*

On peut s'interroger sur le bien fondé de la proposition de maintien dans le fichier INPRIS des quatre projets actuellement suivis par l'APDF. En effet, en faveur de la radiation aurait pu jouer le fait qu'au stade actuel de la réalisation des projets, des actions de promotion ou d'assistance technique de la part de l'ONUDI ne sont plus nécessaires. Si toutefois le maintien, à titre provisoire, est finalement proposé c'est en raison de la constatation que les quatre promoteurs privés identifiés par l'ONUDI lors de la phase initiale de promotion sont toujours, après quelques années passées, les acteurs actifs et compétents des projets remaniés avec le concours de l'APDF. Les quatre projets ne devraient être retirés du fichier que lorsque l'ONUDI aurait été informée par l'APDF de leur réalisation effective.

- Projet du secteur para public

Projet n° 040. Valorisation des parches de café.

L'Energie Electrique de Côte d'Ivoire (EECI) est toujours intéressée par le projet qui consiste dans l'installation, auprès d'usines de décorticage de café d'une unité thermique de production d'électricité à partir de la combustion de parches de café. La technologie et les équipements à mettre en oeuvre ont fait l'objet de diverses études par l'EECI depuis la promotion du projet au forum de Dakar de décembre 1986.

Le responsable du projet Monsieur Brancart, chef du service des études à l'EECI, dont le nom figurait déjà sur la fiche n° 040, m'a indiqué que la solution des problèmes techniques encore en suspens était liée à la réalisation en Europe de tests de combustion de parches de café par l'industrie chaudière et que l'EECI était à la recherche d'un financement lui permettant d'acheminer en France deux containers de parches jusqu'aux usines disposées à effectuer les tests de combustion. Ce point sera repris à l'occasion du paragraphe consacré à l'assistance technique requise de l'ONUDI (voir chapitre II).

En dépit du fait que ce projet ne peut être présenté actuellement à de futurs investisseurs en raison des aléas technologiques, son maintien dans le fichier INPRIS est proposé en raison de son caractère prioritaire pour l'économie ivoirienne : production d'énergie à partir de déchets agricoles non valorisés.

* *
*

Au terme de l'examen des 27 projets ayant fait l'objet d'une promotion de l'ONUDI lors des forums de Dakar en 1982, 1984 et 1986 seuls cinq d'entre eux sont proposés pour leur maintien dans le fichier INPRIS. Les enseignements pouvant être tirés de ces chiffres sont évoqués dans les chapitres II et III.

CHAPITRE II - SUIVI DE LA MISSION A VIENNE ET EN FRANCE.

II.1 - SEJOUR A VIENNE (29 Janvier - 1er Février 1990).

En exécution des dispositions de mon contrat, je me suis rendu à VIENNE pour rendre compte à la DII des résultats de ma mission et présenter mes propositions de mise à jour du fichier INPRIS pour les projets d'investissement industriel de Côte d'Ivoire :

En présence de M. JEANROY et de Mmes. HENIN et HELA j'ai exposé les facteurs positifs et négatifs constatés au cours de ma mission.

a) Facteurs positifs.

- l'appui permanent trouvé auprès du représentant régional de l'ONUDI. M. H. OLIVIER pour la réalisation de mon enquête ainsi que l'assistance ponctuelle de M. LUNGAARD,
- l'appréciation de l'action de l'ONUDI de part des autorités ivoiriennes (Ministre de l'Industrie, Présidence de l'Assemblée Nationale, CAPEN, SAPID),
- la constatation d'une bonne coordination avec ONUDI de la part de l'APDF et de la coopération bilatérale française (Ambassade de France, Mission de Coopération, POPARCO/-CCCE),
- l'efficacité de l'APDF dont les prestations ont été adaptées au contexte local,
- le rôle dynamique joué par la représentation du PNUD en Côte d'Ivoire pour la promotion du secteur privé, qu'il s'agisse de l'organisation en 1989 d'un séminaire national sur le rôle du secteur privé dans le développement économique de la Côte d'Ivoire ou de sa participation à la création, en Janvier dernier, de l'association ivoirienne de consultants,

- l'enquête, que j'ai brièvement réalisée, confirme l'existence d'entrepreneurs privés ivoiriens témoignant, malgré les difficultés économiques du moment, d'un dynamisme certain : sur les treize promoteurs privés ayant participé aux forums de Dakar en 1982, 1984 et 1986, cinq au moins ont réalisé leur projet, ou sont sur le point de le faire aboutir.

b) Facteurs négatifs.

- l'absence de concrétisation des projets initiés par le secteur public. Cette situation peut s'expliquer par les circonstances suivantes :
 - 1) le caractère souvent très sommaire du profil de projet proposé entre 1982 et 1986 aux investisseurs éventuels par les autorités gouvernementales lors des forums de Dakar.
 - 2) Le peu d'échos rencontrés auprès de ces investisseurs par la diffusion des profils dans l'"Industrial Investment project proposals". Les manifestations d'intérêt enregistrées dans le fichier INPRIS proviennent principalement des ingénieries étrangères et des fabricants de matériel.
 - 3) Au cours de ces dernières années, le gouvernement ivoirien a privilégié le secteur privé et les projets d'initiative publique n'ont plus fait l'objet de la part des administrations concernées d'une recherche active de promoteurs privés.
- l'absence de nouveaux projets à faire figurer dans le fichier INPRIS. M. LUNGAARD m'avait promis son assistance pour identifier de nouveaux projets qui n'auraient pas été concernés par les filières étudiées dans le cadre du schéma Directeur du développement industriel de la Côte d'Ivoire.

Malheureusement le seul promoteur ivoirien d'un projet répondant à cette caractéristique - le nouveau Vice-Président de SYNERGIE SA - a fait faux bond à deux reprises lors des rendez-vous pris par M. LUNGAARD. Aucune fiche n'a donc pu être établie sur ce projet. Cette pénurie de nouveaux projets n'est pas surprenant puisque la même constatation est faite depuis deux ans par l'APDF, le CAPEN, la SAPIID et la Proparco ;

- le nombre réduit de demandes d'assistance technique présentées lors de ma mission et provenant toutes du secteur parapublic.
 - a) I2T a rédigé à l'attention de M. H. OLIVIER une note concernant l'assistance technique requise de l'ONUDI 1) pour l'activation du charbon de coques de noix de coco : conception, ingénierie, réalisation et mise en route d'une installation pilote 2) pour la carbonisation de déchets agricoles pulvérulents avec récupération d'huiles lourdes pour la production d'énergie électrique (photocopie jointe en annexe).
 - b) EECI m'a verbalement confirmé son intérêt pour la poursuite de travaux de recherche-développement en matière de traitement des parches de café (page 15 de mon rapport). M. BRANCART de EECI devrait prendre contact avec M. H. OLIVIER pour la préparation de la requête à adresser à l'ONUDI.
- la non-utilisation des produits ONUDI en matière d'informations industrielles et technologiques par le point focal ivoirien du réseau INTIB : son responsable, qui est également directeur du SAPIID, m'a indiqué que le ministère de l'Industrie ne lui donnait pas les moyens, en locaux et personnels, nécessaires pour une utilisation efficace des diverses banques et bases de données du réseau INTIB.

Pendant mon séjour à Vienne, après mes entretiens à la DII, j'ai rencontré M. LEQUIEN, directeur des agro-industries, pour lui présenter officiellement les demandes d'assistance technique en provenance d'I2T et d'EECI. M. LEQUIEN leur a réservé le meilleur accueil et souhaite en être saisi selon les procédures en vigueur. J'ai également rendu visite à la section de l'information industrielle pour attirer son attention sur les difficultés de fonctionnement du point focal ivoirien (M. J.C. CARRIER).

II.1 - SUIVI DE LA MISSION EN FRANCE

Dans les semaines qui ont suivi mon retour de Côte d'Ivoire, j'ai rencontré des responsables de divers services et organismes qui ont vocation à inciter et aider les entreprises françaises à investir dans les pays en développement : Ministère de la Coopération, Proparco, Maison de l'AFRIQUE, Secrétariat des rencontres de libreville, CIAN, CEPIA, ATA, Chambres de Commerce et d'industrie, etc.

J'ai pu vérifier que leur portefeuille de projets dans le secteur productif de la Côte d'Ivoire était à peu près vide et qu'en dehors des cinq affaires déjà citées et traitées avec le concours de l'APDF et du FER, les rares nouveaux projets concernaient le secteur tertiaire (les services, l'hôtellerie).

Une telle situation n'est pas propre à la Côte d'Ivoire puisque le désengagement des capitaux privés français et étrangers a été constaté au cours de ces dernières années dans la plupart des pays francophones d'Afrique noire. La crise de l'investissement industriel français dans cette zone géographique a eu pour conséquence, en France, de mettre en cause les mécanismes d'aide aux entreprises désireuses de s'y implanter et d'inciter les pouvoirs publics à annoncer en Mars dernier leur détermination de redresser la situation par l'adoption de nouvelles mesures incitatives à l'investissement dans les PVD (guichet unique de la CCCE nouveau fond de garantie, etc.).

Toutefois, le dispositif risque de se révéler inopérant pour la Côte d'Ivoire s'il n'est pas rétabli parallèlement un climat propice au développement des affaires pour les promoteurs nationaux et étrangers.

Un tel climat pourrait progressivement se développer si les recommandations adoptées lors du séminaire organisé à Abidjan, en Janvier 1989, par le PNUD sur la promotion du secteur privé en Côte d'Ivoire, étaient mises en oeuvre avec détermination par les pouvoirs publics ivoiriens.

CHAPITRE III - CONCLUSIONS

La mission effectuée en début d'année à Abidjan a permis d'effectuer à Vienne la mise à jour de la partie Côte d'Ivoire du fichier INPRIS.

Mes propositions de retrait du fichier ayant été retenues par le DII, seuls cinq profils de projet y ont été maintenus sans qu'il ne soit possible de proposer l'introduction de nouveaux projets hors filières prioritaires.

Les nouveaux projets devraient essentiellement résulter d'études menées actuellement, en dépit d'une conjoncture défavorable, par M. LUNGAARD et son équipe de consultants dans le cadre des filières du Schéma Directeur. En Décembre dernier, à Vienne, l'éventualité de tenir une table ronde, fin 1990, à Abidjan, avait été évoquée. Lors de mon séjour en Côte d'Ivoire, j'ai constaté que la plupart de mes interlocuteurs (dont M. H. OLIVIER) mettaient en doute l'opportunité d'une telle manifestation tant que le gouvernement ivoirien n'aurait pas entrepris les réformes structurelles annoncées par le ministre de l'Economie et des Finances, début Janvier 1990.

L'évolution de la situation politique et sociale de la Côte d'Ivoire au cours de ces derniers mois me paraît devoir militer dans le même sens, c'est-à-dire le report de la table ronde des investisseurs en 1991.

Pour la préparation de la table ronde et son suivi, le DII en la personne de Mme. P. HELA a rédigé une proposition de projet intitulé "programme d'appui pour l'identification, la formulation et la promotion de projets d'investissements industriels".

Ce projet d'une durée de dix-huit mois devrait être réalisé en étroite coordination avec le service de planification industrielle de l'Etat et les organismes de coopération multilatérale et bilatérale actifs en Côte d'Ivoire.

Lors d'un entretien avec le Ministre de l'Industrie, j'ai constaté que celui-ci connaissait le projet et qu'il ne voyait que des avantages à la mise en place d'une structure de coordination. Malheureusement le PNUD ne dispose pas de ressources pour assurer le financement dans le cadre du 4ème CIP de Côte d'Ivoire (cf. page 4 du rapport).

Il faut espérer que le budget de l'opération 280.000 4S pourra être pris en charge par d'autres fonds car le développement du partenariat international en AFRIQUE nécessite un renforcement important des moyens qui lui sont actuellement consacrés.

La proposition de projet de Mme. P. HELA prend en compte tous les aspects de l'assistance nécessaire aux entrepreneurs étrangers ou ivoiriens pour franchir les diverses étapes conduisant à la création d'une joint-venture performante. L'autre mérite du projet est de mettre l'accent sur l'indispensable coordination des donateurs multilatéraux et bilatéraux en liaison avec le PNUD, telle qu'elle a été recommandée lors de la première consultation sur le PME, organisée par l'ONUDI à BARI en Octobre 1989 (cf. pages 17 & 25 du rapport de l'ONUDI).

En conclusion, il est peu vraisemblable, qu'à court terme, une relance de l'économie ivoirienne puisse intervenir grâce au partenariat international, mais celui-ci devrait retrouver son rôle moteur une fois les réformes structurelles accomplies et la mise en place des mécanismes d'appui et de coordination envisagés par la DII.

Dans l'immédiat, une amélioration de la situation économique de la Côte d'Ivoire pourrait être recherchée par l'ONUDI en liaison avec le BIT dans une assistance accrue aux micro-entreprises se trouvant à la frontière du secteur moderne et du secteur informel.

Pour ce type d'entreprise ce qui est prioritaire c'est la technologie et non l'investissement financier, aussi les PME étrangères, avec l'appui éventuel d'ONG, seraient elles mieux disposées pour le moment à coopérer dans ce domaine qu'à s'engager dans une co-entreprise.

Lors de mon court séjour à Abidjan, j'ai pu constater dans quelques cas concrets que cette voie peut donner de bons résultats.



A. LEJEUNE

Annexe
PROJET DE CARBONISATION DE DECHETS AGRICOLES

ASSISTANCE TECHNIQUE

- ① ASSISTANCE TECHNIQUE POUR L'ACTIVATION DU CHARBON DE COQUES DE NOIX DE COCO: CONCEPTION - INGENIERIE - REALISATION - MISE EN ROUTE

- ② ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA CARBONISATION DE DECHETS AGRICOLES PULVERULENTS AVEC RECOVERY RECUPERATION D'HUILES LOURDES POUR PRODUCTION D'ENERGIE ELECTRIQUE

4. Projet de production de Charbon Actif et coques de coco à ASSINIE

Ce projet est destiné à l'Usine d'ASSINIE qui traite annuellement 26 millions de noix, libérant chaque année quelques 4.800 tonnes de coques fragmentées, soit l'équivalent de 1.650 tonnes de charbon ménager ou activable. En raison de la très bonne qualité du Charbon Actif produit avec ce charbon de coque et de la nécessité de trouver la meilleure valorisation possible pour soutenir le plan cocotier, I2I envisage la production de Charbon Actif en associant à l'unité de Carbonisation une unité d'Activation. Cette technologie est relativement confidentielle et jalousement conservée par les industriels qui fabriquent et commercialisent le Charbon Actif. Le marché du Charbon Actif est en expansion et son développement est surtout lié au marché du traitement des eaux très demandeur à condition de rester dans une gamme de prix compétitive avec les autres procédés d'épuration.

.../...

C'est pourquoi, malgré des demandes à des fournisseurs de technologies, I2T n'a pu se procurer le savoir-faire en Activation de charbon. Les fabricants de Charbon Actif sont acheteurs de Charbon Activable pour le transformer en Charbon Actif, mais le prix qu'ils offrent pour le Charbon Activable (75 F CFA CAF Port Européen) n'est pas intéressant. A ce prix, compte tenu des frais mis à CAF (41 F CFA par kg), on a plus intérêt à faire du charbon de ménage vendu localement. Or, le Charbon Actif peut être vendu beaucoup plus cher.

I2T a reçu d'un utilisateur Français, une offre pour un marché de 600 tonnes par an au prix de 343 F le kg CAF.

L'acquisition d'un pilote permettant de traiter 0,5 tonne par heure de coques est envisagée à ASSINIE.

2. Production d'énergie et de charbon à partir des déchets pulvérulents de l'Industrie Agricole

Tests de caractérisation et production

L'unité pilote de Carbonisation qui sera installée à ASSINIE permettra de tester d'autres déchets pulvérulents, notamment les parches de café et les coques de palmiste qui présentent l'avantage d'être collectées en grande quantité par les décortiqueries et les huileries. On peut aussi envisager de traiter les déchets de scieries qui sont aussi produits en abondance. Il est prévu pour tous ces déchets une étude de caractérisation et de factibilité technico-économique d'autres biomasses telles que les pailles et les tiges de céréales.

Les résultats des études technico-économiques permettront aux industriels intéressés de prendre la décision d'investir ou non.

.../...

D'ores et déjà, par des études préliminaires, I2T a acquis la conviction que dans le cas des décortiqueries de café, l'opération peut être rentable et intéresser les industriels ; mais auparavant, il convient de réaliser les études préliminaires permettant de caractériser les différentes biomasses et de tester la production d'énergie et de charbon, ce dernier étant destiné à la consommation ménagère ou à la gazéification. Il est possible de faire du Charbon Actif, notamment à partir du charbon de palmiste ; mais étant donné la relative étroitesse du marché du Charbon Actif (450.000 tonnes par an), il est préférable de miser sur le marché du charbon de ménage ou d'utiliser du charbon comme matière première en gazéification dans les unités Agro-industrielles. Si ultérieurement, la forte expansion de la consommation de Charbon Actif observée actuellement se confirme, on pourra ajouter un poste d'Activation, notamment pour le charbon de palmiste et les coques de coco provenant des Fours CEYLAN.

3. Travaux de Recherche et Développement

L'acquisition du pilote de Carbonisation-Activation de 0,5 tonne par heure d'ASSINIE a donc plusieurs objectifs.

Pour la coque de coco

- Caractériser la matière première et les produits finis (charbon, gaz, huile, PCI, quantité, etc...).
- Mettre au point la production de Charbon Activable et Actif à partir des coques.
- Tester la gazéification du charbon en briquettes dans les gazogènes type I2T.

.../...

- Tester la production en continu de manière à déterminer tous les paramètres technico-économiques de production dans des conditions qui permettent l'extrapolation à des capacités plus importantes.
- Faire les bilans Matière/Energie.
- Faire l'étude économique de la production de manière à sortir un prix de revient unitaire du Charbon Actif et une rentabilité.
- Evaluer l'intérêt pour la filière Coprah industrielle.
- Evaluer l'intérêt pour la filière Lait/Crème dans le cadre d'une opération intégrée.
- Tirer les conclusions et proposer des recommandations.
- En cas de conclusions positives de l'étude économique, faire le dossier d'ingénierie, la vente d'usine.
- Servir d'unité de démonstration.
- passer un contrat avec la Société PALMINDUSTRIE qui gère les plantations de cocotier et les huileries pour le développement de cette technologie.
- Enfin, un des objectifs de cette unité pilote est la recherche d'une réduction des investissements, mais ceci est surtout nécessaire lorsque l'objectif est la production de charbon de ménage dont le prix de vente est nettement plus faible.

Guéfala YEO
 SOCIETE IVOIRIENNE DE
 TECHNOLOGIE TROPICALE
 04 BP. 1137 ABIDJAN 04
 RÉP. de CÔTE D'IVOIRE